

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Concepteur, Conceptrice – Lumière

- La formulation des activités et des compétences s'effectue en référence à un cadre artistique et culturel. Il contient des dimensions de vision, de représentation, de création, de partage auxquelles s'associent bien entendu des gestes professionnels remarquables répondant à la fois à des objectifs artistiques et à des objectifs opérationnels.
- Les termes employés sont les termes métier tels que des experts l'utilisent dans leurs activités quotidiennes et dans un usage pédagogique vis-à-vis de tout public.
- La mise en situation reconstituée est privilégiée car elle permet de répondre à la fois au cadre artistique et aux besoins opérationnels.
- Les critères rendent compte des exigences vis-à-vis des attendus de production/livraison comme de la qualité d'expression et de communication de la personne.

Le descriptif comprend une présentation :

- Des blocs « transversaux »
- Des blocs « métier »

Blocs « transversaux »

N° du bloc de compétence	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
1	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
2	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
3	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

N° du bloc de compétence	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
4	Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Blocs « métier »

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
— Bloc 1 — ANALYSER LES ENJEUX ARTISTIQUES ET DRAMATURGIQUES D'UN PROJET DE SPECTACLE			
A1 – Communiquer avec l'équipe technique et artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et savoir-utiliser le langage dramaturgique pour communiquer avec le metteur en scène et l'équipe artistique - Participer aux réunions collectives avec l'équipe artistique afin de définir l'esthétique du spectacle 	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> Réaliser un dossier d'analyse dramaturgique de la lumière d'un spectacle ou d'un projet artistique Objectif : réunir les éléments dramaturgiques nécessaires à la conception lumière et un corpus de référence La présentation est réalisée devant un jury de professionnels.	<u>Qualité de l'analyse dramaturgique et de la présentation</u> Compréhension des enjeux dramaturgiques Capacité à définir une esthétique en accord avec l'équipe artistique Capacité à formuler et à transmettre un imaginaire pour la scène
A2 – Caractériser la lumière	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir une iconographie, une documentation ... afin de préparer le travail de caractérisation - Caractériser les principes de la lumière du projet afin de préparer le travail de conception 		

— Bloc 2 — ÉVALUER LES BESOINS EN LUMIERE (SELON LA MISE EN SCENE, L'ESPACE ET LA SCENOGRAPHIE)			
A3 – Visualiser l'espace	- Visualiser l'espace à l'aide de plan, maquette ou modélisation afin de lister les besoins techniques	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> Réaliser une proposition de conception lumière pour une œuvre scénique	<u>Qualité de la réalisation présentée</u> Capacité à gérer son temps Capacité à suivre une méthodologie Capacité à identifier les besoins en matériel Capacité à utiliser les informations artistiques et techniques Capacité à formuler ses demandes auprès du metteur en scène, du directeur technique et de l'équipe artistique Capacité à interpréter des plans et des maquettes Formulation et transmission d'un imaginaire pour la scène
A4 – Confronter la maquette au équipements	- Prendre connaissance de la fiche technique et du matériel disponible afin d'inscrire son travail dans une faisabilité	Objectif : présenter un projet de conception incluant une méthodologie	
A5 – Adapter les plans/intentions à l'organisation	- Lister les contraintes et les moyens mis à la disposition du concepteur pour évaluer les moyens humains et la planification du travail lumière	La présentation est réalisée devant un jury de professionnels.	
— Bloc 3 — CONSTRUIRE LE PLAN DE FEU D'UN SPECTACLE			
A6 – Dessiner les plans	- Réaliser les plans de coupe de masse et d'élévation afin de décider de l'implantation des projecteurs - Tracer un plan 2D à l'aide des outils DAO pour décrire l'implantation des projecteurs aux partenaires techniques	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> Réaliser le plan de feux d'un spectacle et un dossier technique	<u>Qualité de la réalisation présentée</u> Cohérence des propositions d'implantation Connaissance des outils informatiques utiles à la création lumière Mise en forme des documents liés à la lumière Présentation des plans réalisés par impression (implantation coupe et élévation)
A7 – Construire un plan opératoire	- Évaluer les problématiques liées à l'implantation et au réglage afin d'anticiper les problèmes et d'envisager leurs solutions	Objectif : transmettre des décisions techniques pour la lumière au directeur technique La présentation est réalisée devant un jury de professionnels.	
— Bloc 4 — PILOTER LES OPERATIONS D'IMPLANTATION ET DE REGLAGE			
A8 – Préparer les opérations	- Employer les termes propres au théâtre pour travailler avec les équipes techniques - Présenter le plan lumière aux responsables techniques pour organiser le travail	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> Piloter l'implantation et le réglage au plateau	<u>Qualité de la transmission et de l'échange</u> Utilisation d'une feuille de patch Planification des personnels techniques et pilotage des actions Pertinence des techniques de réglages Capacité à diriger une équipe technique dans le respect de la législation des ERP Usage de la communication propre à un travail d'équipe au plateau
A9 – Gérer l'activité	- Savoir gérer l'activité au plateau pendant les services lumière afin d'optimiser le temps et les moyens disponibles - Savoir régler et diriger des opérations de réglage afin de pouvoir aborder le travail de conduite - Faire la conduite lumière (selon différents cas de figure) afin de respecter les objectifs artistiques et les échéances	L'évaluation s'inscrit dans le cadre de la production d'un spectacle.	
— Bloc 5 — CONSTRUIRE LA CONDUITE LUMIERE			

A10 – Préparer la conduite	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les possibilités des jeux d’orgue et systèmes de commande pour adapter le travail de conduite à l’équipement disponible - Employer les termes propres au théâtre pour travailler avec les équipes techniques - Organiser l’intervention des poursuites afin de les intégrer à la conduite - Construire la partition (temps d’apparition/disparition des effets en lien avec l’action) pour fixer les états lumineux et les tops lumières 	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> Réalisation de la conduite lumière d’un spectacle Objectif : Réaliser la conduite lumière d’une création La présentation s’inscrit dans le cadre de la production d’un spectacle	<u>Qualité de la transmission de la conduite</u> Choix des directions de la lumière, des intensités et des couleurs Connaissance des jeux d’orgue et des systèmes de commande Intégration de l’action dramatique et ses composantes scéniques (scénographie, son, costume ...) Qualité artistique de la conduite
A11 – Réaliser la conduite	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les circuits et les intensités (pendant et en dehors des répétitions) pour construire les différents états lumineux - Savoir créer des palettes pour gérer les projecteurs asservis - Éprouver la conduite lumière pendant les filages pour finaliser la conduite 		
— Bloc 6 — ADAPTER LA CREATION LUMIERE AUX CONDITIONS DE REPRISE ET DE TOURNEE			
A12 – Analyse de l’existant	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un relevé du travail de création pour disposer d’un document de référence 	<u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> Réaliser un dossier de reprise et d’adaptation en tournée Objectif : Adapter un spectacle aux conditions de la tournée La présentation est réalisée devant un jury	<u>Qualité de la présentation</u> Évaluation des conditions liées à un lieu d’accueil Adaptation des plans de feux et conduites lumières selon différents lieux de tournée Organisation du travail et de son temps Organisation du travail et du temps
A13 – Adaptation au lieu d’accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les conditions qu’offrent les lieux d’accueil à venir afin de lister les contraintes et de synthétiser les besoins - Adapter le plan de feu initial pour répondre à la disparité des salles rencontrées lors de la tournée - Planifier le travail de lumière en tenant compte de l’intervention des autres corps de métier (plateau, son, raccords ou répétitions) pour optimiser le temps de montage imparti (nb : de plus en plus court) 		